

## BILAN DE L'ANNÉE 2023

### L'ESSENTIEL



**30 collaboratrices et collaborateurs** mobilisé.e.s de manière volontaire sur l'action "épicerie éphémère" sur l'ensemble de l'année 2023



**178 bons seniors "bien manger"** d'une valeur de 15€ chacun à destination de personnes seniors en fragilité alimentaire



**1 convention de partenariat** afin de formaliser le soutien de l'UMR au fonctionnement de l'association.

### L'ACTION "SALARIÉ.E.S SOLIDAIRES"

Proposée aux collaborateurs.trices de l'UMR en fin d'année 2022, sur la base du volontariat, l'action "salarié.e.s solidaires" vise à **offrir un cadre d'engagement dans un projet solidaire** en s'appuyant sur un **don d'heure par l'entreprise** (en moyenne 3,5 heures par volontaire).

L'action vise également à **renforcer le lien entre UMR et le territoire**, à faire évoluer le regard porté sur les quartiers prioritaires tout en incitant à la pratique bénévole.

La participation des salarié.e.s de l'UMR aux épiceries éphémères développées par l'association VRAC s'est donc **mise en place dès le mois de janvier 2023 et s'est poursuivie tout au long de l'année** après l'élaboration d'un calendrier conjoint entre UMR et VRAC.

**Majoritairement mobilisé.e.s sur le quartier prioritaire de Malakoff**, quelques collaborateurs.trices ont également été mobilisé.e.s sur les quartiers du Breil, de Bellevue et de la Bottière.

### SALARIE.E.S SOLIDAIRES



## NOMBRE D'HEURES ENGAGÉES

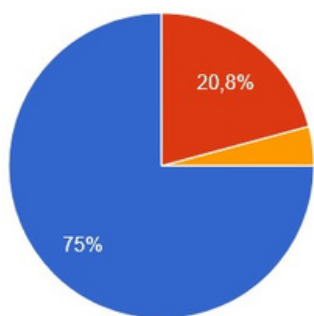
janvier	2 salarié.e.s	7 heures
février	3 salarié.e.s	10,5 heures
mars	6 salarié.e.s	21 heures
avril	4 salarié.e.s	14 heures
mai	4 salarié.e.s	14 heures
juin	3 salarié.e.s	10,5 heures
septembre	2 salarié.e.s	7 heures
octobre	2 salarié.e.s	7 heures
novembre	2 salarié.e.s	7 heures
décembre	2 salarié.e.s	7 heures
<b>TOTAL</b>	<b>30 salarié.e.s</b>	<b>105 heures</b>



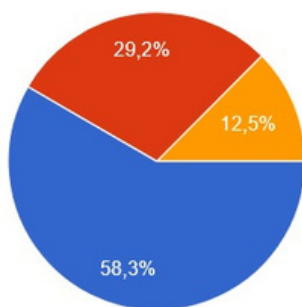
**DON D'HEURES  
ANNUEL  
DE 105 HEURES  
d'engagement  
BENEVOLE**

## BILAN QUALITATIF DE L'ACTION

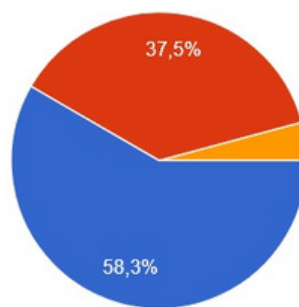
Basé sur le retour d'un questionnaire envoyé en ligne après l'engagement de chaque collaborateur.trice (24 réponses récoltées sur 30 questionnaires envoyés soit un taux de réponses de 80%)



**75% DES PARTICIPANT.E.S**  
cernent mieux l'enjeu de l'accès  
à l'alimentation pour tou.te.s



**87% DES PARTICIPANT.E.S**  
ont fait évoluer leurs regards  
sur les quartiers prioritaires



**96% DES PARTICIPANT.E.S**  
ont le souhait de s'engager sur  
d'autres actions solidaires

- tout à fait
- plutôt
- pas vraiment
- pas du tout

## CONCERNANT L'ALIMENTATION DE QUALITE

A la question "**Votre participation vous a t-elle permis de faire évoluer ou conforter votre regard sur l'alimentation bio ou de qualité ?**", 50% des salarié.e.s répondent "tout à fait" et 46% répondent "plutôt"

A la question "**vosre participation vous a t-elle permis de mieux envisager l'enjeu de l'accès à l'alimentation pour tou.te.s ?**", 3 salarié.e.s sur 4 répondent "tout à fait"



## CONCERNANT LES QUARTIERS PRIORITAIRES

A la question "**votre participation vous a t-elle permis de faire évoluer votre regard sur les quartiers prioritaires et/ou ses habitant.e.s ?**", près de 60% des interrogé.e.s considèrent que "tout à fait" et près 30% "plutôt".



## CONCERNANT LE BENEVOLAT

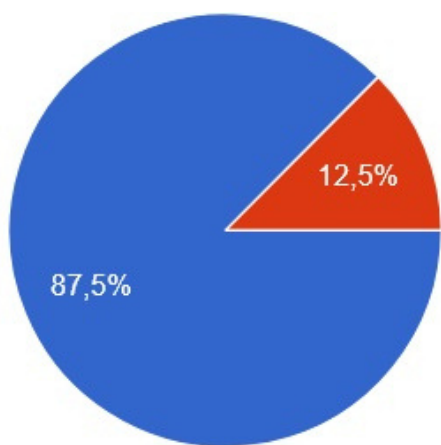
**100% DES PARTICIPANT.E.S**  
ont jugé **UTILE** leur participation

A la question "**Votre participation vous a t-elle semblé utile ?**", 71% des salarié.e.s répondent "tout à fait" et 29% répondent "plutôt".

A la question "**votre participation vous a t-elle permis de faire évoluer votre regard sur le bénévolat ?**", 60% des salarié.e.s répondent "tout à fait" et 40% répondent "plutôt".

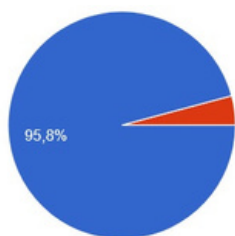
A la question "**votre participation vous a t-elle donné envie de vous engager ponctuellement sur d'autres actions solidaires ou associatives ?**", 6 sur 10 répondent "tout à fait" et 4 autres "plutôt".

## CONCERNANT LES LIENS ENTRE L'UMR ET CE TYPE D'ACTIONS SOLIDAIRES

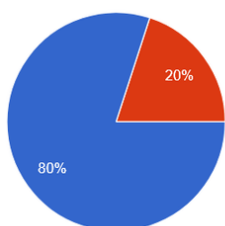


**87% DES PARTICIPANT.E.S**  
pensent que ce type de proposition peut être tout  
à fait le rôle de l'UMR en tant qu'employeur.

A la question "**Considérez-vous que ce type de proposition rentre dans les missions de l'UMR auprès de ses collaborateurs.trices ?**", 87,5% des salarié.e.s répondent "tout à fait" et 12,5% répondent "plutôt".



**PLUS DE 9 PARTICIPANT.E.S SUR 10**  
conseilleraient tout à fait à leurs  
collègues de tenter l'expérience



**8 PARTICIPANT.E.S SUR 10**  
seraient intéressé.e.s par d'autres  
actions solidaires ponctuelles au  
sein ou en dehors de l'UMR



## L'ACTION "BIEN MANGER BIEN VIEILLIR"

Intégrée au partenariat global UMR-VRAC, l'action "bien manger bien vieillir" consiste en l'édition de **250 "bons alimentation" d'une valeur de 15€ à destination de personnes de 60 ans et plus, habitant.e.s de quartiers prioritaires, en situation de fragilité économique et alimentaire.**

Au delà du **levier financier pour ces personnes**, l'action vise également à **rompre l'isolement des seniors** par leur participation aux épiceries éphémères et leur permettre, à plus long terme, de **se réappropriier leur alimentation.**

### MODE OPÉRATOIRE

D'abord lancée en **phase test auprès de 20 seniors** avec un retour très positif, VRAC a souhaité se rapprocher de structures compétentes pour généraliser l'action.

Afin d'identifier les bénéficiaires et permettre un accompagnement social plus global si nécessaire, c'est ainsi auprès du **CCAS de la Ville de Nantes d'une part, de la Médiation Sociale de la ville d'Orvault d'autre part**, que s'est noué la phase opérationnelle de l'opération "bien manger bien vieillir":

- Impression et remise des bons alimentations aux structures partenaires par VRAC
- délivrance des bons par les médiateurs sociaux et opératrices du territoire CCAS aux personnes identifiées comme pouvant bénéficier de l'action
- achat au sein des épiceries éphémères VRAC de denrées par les personnes identifiées via l'utilisation du bon alimentation.



Au 15 décembre 2023, **65% des personnes ayant bénéficié de l'action ont commandé de nouveau** au moins une fois les mois qui ont suivi ce premier soutien financier ponctuel.

A noter que le dispositif a connu une monte en puissance au fur et à mesure de l'année, notamment par une meilleure connaissance de l'action des structures d'identification des publics.

Conjointement avec ces structures, il a été décidé de prolonger la date de validité des bons restant (soit 72 bons) jusqu'en juin 2024. Si l'action se poursuivait, elle serait élargie à la Ville de Saint herblain (Quartier Est- Bellevue).



**Bien manger**  
**BIEN VIEILLIR**  
Un partenariat UMR-VRAC

**SUR L'ANNÉE 2023,  
178 BONS  
ALIMENTAIRES  
ONT ÉTÉ  
DISTRIBUÉS D'UNE  
VALEUR TOTALE  
DE 2670€**

# SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DE VRAC

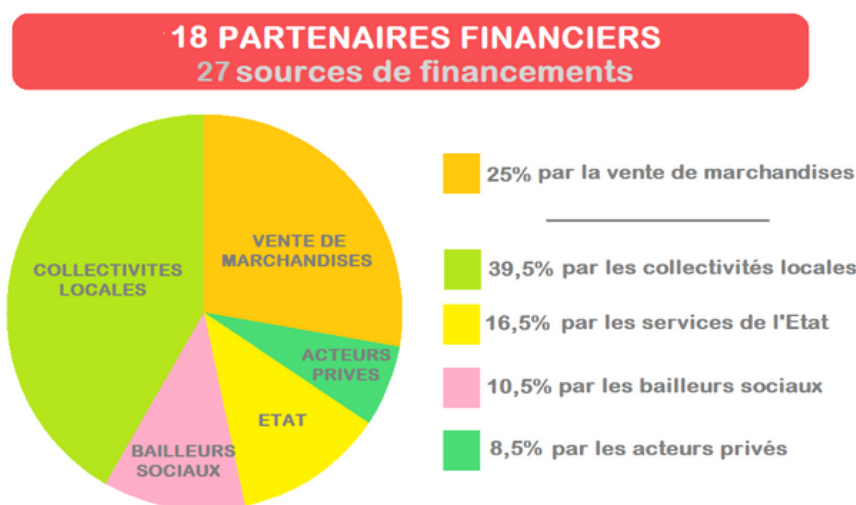
Le partenariat de l'UMR a VRAC prévoyait un troisième volet d'intervention par le soutien au fonctionnement général de l'association. En effet, l'activité de VRAC sous-entend :

- la prise en charge d'une partie de l'ingénierie de projet par une équipe salariée
- une professionnalisation de la logistique (matériels de manutention, transport...) et des coûts liés au règlementation sanitaire et de sécurité
- des coûts en terme de communication, de location

Le budget de l'association repose aujourd'hui d'abord sur des financements publics (collectivités, Services de l'Etat) et un soutien des bailleurs sociaux. Cependant, **l'équilibre financier doit aussi être recherché dans des co-financements d'acteurs privés engagés dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.**

**Sur 2023, la part du financement privé de VRAC représente 8,5% du budget total dont une partie liée au soutien financier de l'UMR.**

Ce travail d'hybridation du modèle économique de VRAC a été salué par l'ensemble des financeurs de l'association et participe de la légitimité de l'association à construire et assurer sa pérennité.



## QUI SONT L'UMR ET VRAC ?

### L'ENTREPRISE UMR

Créée en 2002, L'UMR offre une solution retraite accessible à tous les mutualistes en assurant la gestion technique et financière des compléments retraite de ses adhérent.e.s. L'UMR prend en compte tous les éléments qui peuvent avoir un impact sur l'avenir du complément retraite Corem et intègre toutes les mesures qui doivent être prises pour assurer le versement d'une rente à vie à chacun de ses sociétaires. Depuis plusieurs années, l'entreprise développe une politique de Responsabilité sociale (RSE).

### L'ASSOCIATION VRAC

Lancée fin 2020, Vrac Métropole Nantes a pour but de rendre accessible une alimentation digne et durable dans les quartiers prioritaires nantais en montant des épiceries éphémères au coeur des quartiers. VRAC y propose des produits de qualité (équitable, locaux et bio) pour un prix abordable en réduisant les coûts intermédiaires, en favorisant les circuits courts et la limitation des emballages, agissant ainsi pour plus de transition écologique. L'association s'attache à lutter contre la précarité alimentaire, l'isolement des habitant.e.s tout en nouant de nouvelles solidarités avec le monde paysan.